

CERTIFICAT D'APTITUDES À L'INTERVENTION PÉDAGOGIQUE EN DUO CONCERNANT LES EXPERIENCES DU HANDICAP – CAI-Pé-DuoH



C'est quoi ? A quoi ça sert ?



C'est une formation. Il faut s'inscrire avant.
La formation renforce les capacités des gens.
Elle aide à dire ce qu'on vit avec le handicap.
Elle aide à savoir dire aux étudiants ce qui est important.



On apprend à devenir un formateur/intervenant pour parler du handicap.
Par exemple, on apprend :

- à travailler ensemble pour préparer un cours
- à travailler ensemble pour donner un cours
- à noter les étudiants qui suivent notre cours.



Des personnes nous aident pour apprendre tout ça.
Elles organisent la formation.
Elles s'appellent Agnès et Cédric.



On travaille en duo :

- Si je suis une personne qui vit le handicap : une personne qui donne déjà des cours travaillera avec moi.
- Si je suis une personne qui donne déjà des cours : une personne qui vit le handicap travaillera avec moi.



C'est pour qui ?



C'est un diplôme pour des formateurs, des professionnels, des personnes handicapées. Ils travaillent ensemble.

Ils apprennent à construire ensemble un cours pour l'université.

Ils donnent ensemble des cours à des étudiants de l'université.



Pourquoi cette formation existe ?



En France et dans le monde, il y a des lois.

Ces lois parlent des droits des personnes avec un handicap.


Elles ont les mêmes droits que les autres.

Ce sont des citoyens comme les autres.

Les personnes qui vivent le handicap peuvent participer à la société.

On peut participer en donnant des cours aux étudiants.

Après, ces étudiants comprennent mieux ce que c'est le handicap.

	<p>Comment se passe la formation si on s'inscrit ?</p>
	<p>Il y a des rencontres tous ensemble à l'université. Toutes les personnes inscrites travaillent ensemble.</p>
	<p>Il y a aussi du travail à préparer. Le travail se prépare à deux, en duo. Il faut se voir entre chaque rencontre à l'université. Cela prend du temps.</p>
	<p>Pour aider tout le monde, on donne des documents accessibles.</p>
	<p>On fait aussi un bilan avec les personnes qui font la formation. Le bilan, c'est pour savoir comment se passe la formation. Le bilan, c'est ce que les personnes pensent sur la formation.</p>
	<p>Comment on sait qu'on a réussi la formation ?</p>
	<p>Pour réussir, il faut venir à toutes les rencontres. Il faut travailler entre les rencontres. À chaque fois, on travaille à deux, en duo. Un duo, c'est une personne qui vit le handicap et un formateur ou un professionnel. Il faut aussi donner un cours à l'université. A la fin de la formation, les deux personnes du duo ont un diplôme.</p>



Qui peut faire la formation ?



Je peux m'inscrire si je suis une personne qui vit l'expérience du handicap.

Je travaillerai en duo avec une personne qui a une expérience en formation.

Je peux m'inscrire si je suis une personne qui ne vit pas le handicap, mais qui a une expérience en formation.

Je travaillerai en duo avec une personne qui vit le handicap.

Je peux m'inscrire si je suis une personne qui ne vit pas le handicap, mais qui travaille déjà avec d'autres personnes pour parler du handicap.

Je travaillerai en duo avec une personne qui vit le handicap.

Je peux faire la formation si j'ai envie de donner des cours à l'université et d'apprendre comment on fait.



Il faudra que j'explique pourquoi je veux m'inscrire.

Je le dirai à Agnès et Cédric

Quelqu'un peut venir expliquer avec moi.



Combien de temps ça dure ?



La formation dure 75 heures

Il faut venir 10 fois à Lille.

Ce sera les :

16 septembre 2022 : 10h00-16h00

7 octobre 2022 : 10h00-16h00

10 novembre 2022 : 12h00-17h00

9 décembre 2022 : 10h00-16h00

20 janvier 2023 : 10h00-16h00

17 mars 2023 : 10h00-16h00

26 mai 2023 : 10h00-16h00

23 juin 2023 : 10h00-16h00

Entre septembre et décembre 2023 : on donne un cours de 3 heures aux étudiants et aux étudiantes.

12 janvier 2024 : 10h00-13h00

Il faut aussi travailler en duo.

C'est au moins 3 heures de travail en duo entre les séances.

Parfois on va peut-être devoir travailler un peu plus.

Les duos peuvent se voir là où ça les arrange le mieux.



Tout le monde mange ensemble le midi.

Le repas est prévu, il ne faut pas le payer en plus.



Combien ça coûte ?



Si mon association m'inscrit, ça coûte 1224 euros.

Ce n'est pas moi qui paye.
C'est mon association qui paye pour moi.

Si l'endroit où je travaille m'inscrit, ça coûte 1224 euros.

Ce n'est pas moi qui paye.
C'est mon employeur qui paye pour moi.

Si je m'inscris seul et je paie seul, en mon nom, ça coûte 612 euros.



Comment je m'inscris ?



Je dois contacter les organisateurs.

Ils s'appellent Agnès d'Arripe et Cédric Routier.

Je peux les appeler.
Je peux leur envoyer un mail.



AGNES D'ARRIPE
06 75 52 48 84
agnes.darripe@univ-catholille.fr

CEDRIC ROUTIER
07 86 52 08 94
cedric.routier@univ-catholille.fr